

Pendant l'été, Santé publique France surveille l'exposition de la population à la chaleur et les impacts sur la santé.

Chaque année, le bilan de cette surveillance apporte des éléments pour faire évoluer la prévention et l'adaptation. Retour sur l'été 2023.

Qu'appelle-t-on canicule ?

Les canicules sont définies par département lorsque les moyennes de 3 jours des températures minimales et maximales mesurées dépassent les seuils d'alerte.

En Centre-Val de Loire

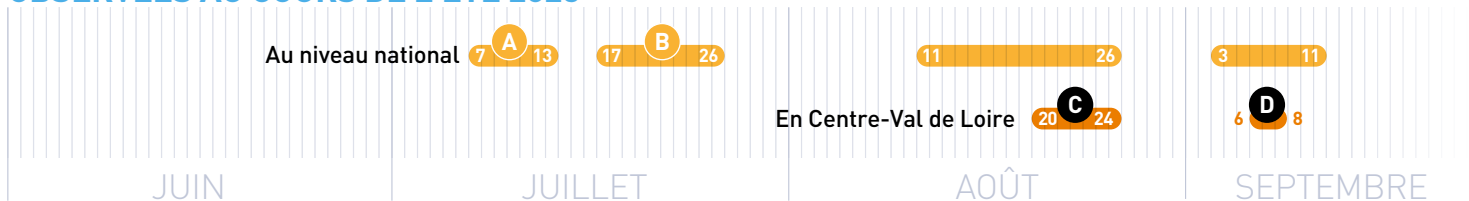
La région Centre-Val de Loire a connu deux épisodes de canicule en 2023. L'impact sur la santé s'est traduit par **14 actes SOS Médecins**, **115 passages aux urgences dont 73 suivis d'une hospitalisation**, et **17 décès attribuables à la chaleur**.

Au niveau national
ÉTÉ 2023

4^e

été le plus chaud observé dans l'Hexagone depuis le début du XX^e siècle.

EN CENTRE-VAL DE LOIRE, DEUX CANICULES OBSERVÉES AU COURS DE L'ÉTÉ 2023



C 20 au 24 août

2 départements concernés sur 6

Durée par département

MIN 4 jours
MAX 5 jours
MOYENNE 4,5 jours



D 6 au 8 septembre

1 département concerné sur 6

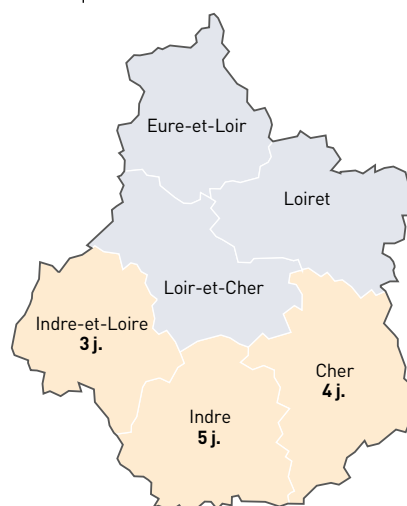
Durée par département

MIN 3 jours
MAX 3 jours
MOYENNE 3 jours



Qu'est-ce qu'un seuil d'alerte ?

Les seuils d'alerte correspondent à des températures associées à une augmentation importante du risque de mortalité de la population exposée à la chaleur. Ils ont été définis pour chaque département sur une période historique de 30 ans.



Nombre de jours de canicule en 2023

- Plus de 20 jours
- 15 à 19 jours
- 10 à 14 jours
- 6 à 9 jours
- 3 à 5 jours
- Aucun

RECOURS AUX SOINS D'URGENCE : QUEL IMPACT DE L'EXPOSITION À LA CHALEUR ?

Santé publique France surveille les recours aux soins d'urgence, notamment un indicateur iCanicule (hyperthermie / coup de chaleur, déshydratation, hyponatrémie) reflétant spécifiquement des effets sur la santé apparaissant rapidement après une exposition à la chaleur. Cet indicateur décrit la dynamique des recours aux soins afin d'adapter si besoin les mesures de prévention et de gestion.

Durant la période de surveillance

(1^{er} juin – 15 septembre)

	Total	14 ans et moins	15 à 74 ans	75 ans et plus
Actes SOS Médecins pour iCanicule	82	49%	48%	4%
Passages aux urgences pour iCanicule	611	13%	36%	51%
Hospitalisations suite à un passage aux urgences pour iCanicule	437	11%	32%	57%

Durant les canicules

Total Part sur la période de surveillance

14

17%

115

19%

73

17%

MORTALITÉ : QUELLE PART ATTRIBUABLE À LA CHALEUR ?

Santé publique France estime *a posteriori* par département la mortalité toutes causes attribuable à l'exposition de la population générale à la chaleur. L'objectif est d'illustrer le poids de l'exposition de la population générale à la chaleur dans la mortalité toutes causes, et son évolution spatiale et temporelle.

Durant la période de surveillance

(1^{er} juin – 15 septembre)

211 DÉCÈS

sont attribuables à la chaleur

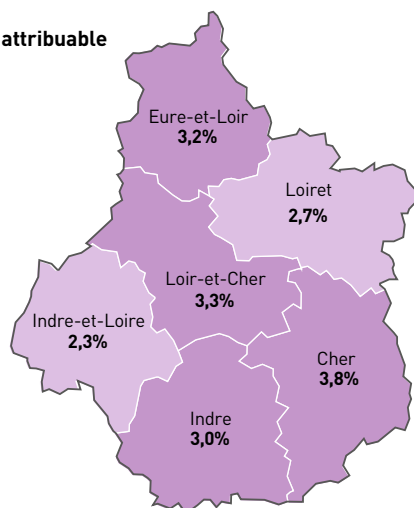


soit **3 décès sur 100 observés**

Les 75 ans et plus représentent plus de **trois quarts de ces décès**

Part de la mortalité attribuable à la chaleur

- 6% à 7%
- 5% à 6%
- 4% à 5%
- 3% à 4%
- 2% à 3%
- 1% à 2%



Durant les canicules

17 DÉCÈS

sont attribuables à la chaleur



soit **7 décès sur 100 observés**

Les 75 ans et plus représentent plus de **huit décès sur dix**

Part de la mortalité attribuable à la chaleur

- 20% à 30%
- 15% à 20%
- 10% à 15%
- 5% à 10%
- Moins de 5%
- Pas de canicule

